



[www.faceenergie.fr](http://www.faceenergie.fr)

## Catalogue des Formations Professionnelles

**2022**



Les enjeux énergétiques impliquent un développement des compétences et des moyens d'analyse afin d'apporter les meilleurs conseils.



**SOMMAIRE**

❖ <b>Nos compétences, nos objectifs, nos prestations</b>	p 3
❖ <b>Nos matériels</b>	p 4
❖ <b>Nos locaux</b>	p 5
❖ <b>Nos partenaires</b>	P 6
❖ <b>Accès au centre de formation</b>	p 7
❖ <b>catalogues des formations et Tarifs</b>	p 8
❖ <b>Programmes formations Techniques</b>	p 9 à 20
❖ <b>Fiche d'inscription</b>	p 21
❖ <b>Nous contacter</b>	P 22
❖ <b>Conditions générales de vente</b>	P 23



## Formation Professionnelle continue

### Nos compétences, nos objectifs, nos prestations

En ouvrant un centre de formation situé aux portes de Paris, équipé des matériels les plus récents comme les chaudières à condensation, les PAC, mais aussi de capteurs solaires et de systèmes de ventilation, Face énergie offre aux entreprises de maintenance ainsi qu'aux autres acteurs de la filière chauffage la possibilité de former leur personnel d'intervention et administratif aux techniques classiques mais aussi aux nouvelles technologies.

Ces formations techniques sont réalisées sur les matériels des principaux fabricants qui sont aussi nos partenaires :

**Elm Leblanc, Frisquet, Viessmann, Chaffoteaux, Saunier Duval, De Dietrich, Daikin, Atlantic, Aldes, Testo, Sentinel.**

Nous proposons également des formations sur la Réglementation gaz qui évolue sans cesse.

**Notre société est détentrice d'un enregistrement auprès de la DRTEFP d'Ile de France nous permettant de vous proposer des formations au titre de la formation continue.**

#### **Dans ce cadre de nos formations dans notre centre, nous vous assurons :**

- La rédaction des conventions de stage.
- Une organisation pédagogique efficace :
  - des formations adaptées à vos métiers et animées par des formateurs d'expérience terrain,
  - des formations techniques composées d'un groupe de 8 personnes maximum,
  - des travaux pratiques : démontage complet des appareils, mesures, analyses
  - des mises en situation.
- La fourniture du module de formation et autres supports nécessaires,
- Le repas du midi,
- Les attestations de formation,
- Un complément d'information technique après formation, si besoin sur simple appel téléphonique.

**Vous pouvez également consulter notre site internet [www.faceenergie.fr](http://www.faceenergie.fr)**

#### **Délai d'accès à nos actions de formation :**

- 1 mois à compter de la date de signature de la convention de formation.

#### **Modalité d'évaluation de nos actions de formation :**

- Un questionnaire d'évaluation est rempli à la fin de chaque action de formation.

#### **Indicateur de résultat des formations FACE ENERGIE réalisées en 2021 : 24,02 / 25**

- Sur 23 actions de formation réalisées en 2021, les participants ont évalué à 24,02 / 25 le niveau de performance et d'accomplissement de nos formations.

**Le partenariat avec les fabricants est un gage d'une reconnaissance technique et d'une veille technologique permanente**



**La salle de formation**



**Le banc d'essai technique**





## Nos partenaires

Les plus grands fabricants de matériels sont partenaires de **FACE Energie**. C'est un gage de confiance, d'une reconnaissance technique et d'une veille technologique permanente.

**FACE Energie** est de ce fait l'interface entre fabricants, entreprises et Maître d'Ouvrage.



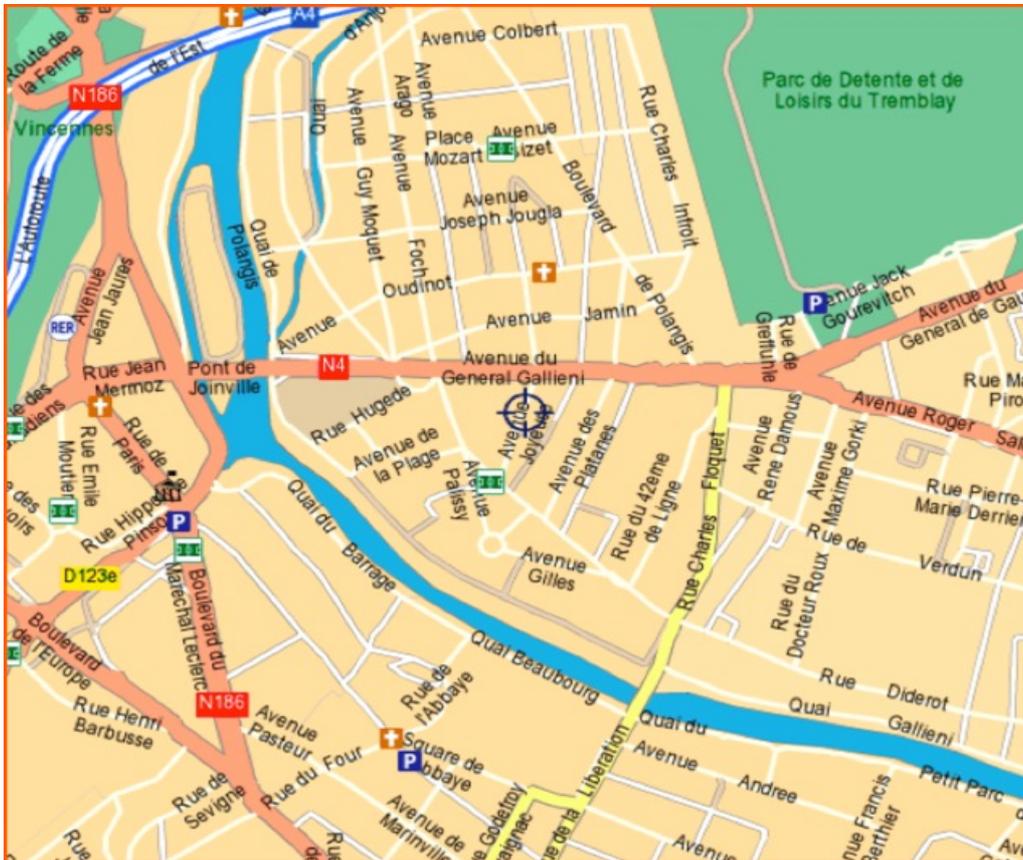
**FACE Energie** est en mesure de vous proposer des formations techniques sur des produits spécifiques parmi nos partenaires comme par exemple:

- Elm Leblanc Megalis Condens
- Frisquet Condens
- De Dietrich MCX – P MCX Condens
- Viessmann Vitodens 343
- Chaffoteaux Inoa ou Mira C Green...

**Contactez-nous pour plus d'information !**



## Accès au centre de Formation Professionnelle continue



### **Pour venir depuis Paris en transports :**

RER A Direction Boissy-St-Léger  
Arrêt station Joinville le pont  
Bus 110 jusqu'à station Place de Verdun (5 minutes)  
Puis à pied en continuant la N4  
Prendre deuxième à droite (5 minutes)

### **Pour venir depuis Paris en voiture :**

Porte de Bercy, prendre A4 direction Metz-Nancy  
Sortie Joinville-le-Pont  
Continuer sur N4 pendant 2 Km  
Après le pont de Joinville prendre la 3<sup>ème</sup> à droite

### **Accès aux personnes à mobilité réduite :**

La salle de formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

### **Accès aux personnes en situation de handicap :**

Notre centre de formation est en relation avec l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap qui seraient amenées à participer à nos actions de formation. Dans ce cas, il sera indispensable de nous en informer au minimum 15 jours avant réalisation de l'action de formation afin que les participants en situation de handicap soient en mesure de suivre nos formations à l'aide d'une assistance de l'AGEFIPH ([www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)).

## Catalogue des Formations Continues

### Formations sur mesure

FACE Energie peut élaborer avec vous des formations sur mesure correspondant à vos besoins sur des produits ciblés (parmi nos partenaires) ou domaines spécifiques.

**Formations techniques produits, systèmes de chauffage et de ventilation** destinées aux personnels techniques et administratifs des sociétés de maintenance, des bureaux d'études et des Maîtres d'Ouvrage.

Module T 01 : Les Chaudières Gaz atmosphériques (maintenance et dépannage)

Module T 02 : Les Chaudières Gaz condensation THPE (maintenance et dépannage)

Module T 03 : VMC / VMC GAZ (maintenance, dépannage et dimensionnement)

Module T 04 : Les Bases du chauffage en SAV adaptées au personnel administratif

Module T 05 : Maintenance des Pompes à Chaleur PAC

Module T 06 : Fumisterie et ramonage des conduits de fumées

Module T 07 : La visite d'entretien annuelle d'une chaudière à gaz murale

Module T 08 : La régulation des installations de chauffage

Module T 09 : Les bases en électricité dans le SAV chauffage

Module T 10 : Maintenance des installations thermiques solaires

Module T 11 : Règlementation des installations GAZ adaptée aux techniciens SAV

Module T 12 : La relation client en intervention SAV

### Tarif des Formations Intra-Entreprise dans notre centre de formation :

Lieu : FACE ENERGIE 9 Avenue Joyeuse 94340 Joinville-le-Pont

Modules de formation réalisables : Tous

Tarif forfaitaire HT / Module de formation : 2 320 €

Conditions et modalités:

- Tarif valable pour un groupe composé de 8 participants maximum,
- Comprend la rédaction des conventions de formation et convocations,
- Le repas du midi des participants est inclus dans le tarif forfaitaire (entrée, plat, dessert et eau minérale),
- Durant la journée : Cafés, viennoiseries et eau filtrée,
- L'animation par un formateur expérimenté dans le domaine concerné et utilisation du banc d'essai inclus si nécessaire,
- Fournitures des modules de formations sur clé USB, bloc-notes et stylos,
- Salle de formation équipée avec banc d'essai en fonctionnement,

Le tarif groupe sera appliqué quelque soit le nombre de participants au moment du déroulement de l'action de formation.

### Tarif des Formations Intra-Entreprise en dehors de notre centre de formation :

Lieu: Ile-de-France uniquement (autres départements sur devis)

Modules de formation réalisables : T04 – T06 – T11 – T12

Tarif forfaitaire HT / Module de formation : 2 320 €

Conditions et modalités :

- Tarif valable pour un groupe composé de 8 participants maximum,
- Comprend la rédaction des conventions de formation et convocations,
- L'animation par un formateur expérimenté dans le domaine concerné (déplacement inclus en Ile-de-France uniquement > Pour réalisation hors Ile-de-France tarif sur demande suivant le lieu de réalisation de l'action de formation),
- Fournitures des modules de formation sur clé USB,

Le tarif groupe sera appliqué quelque soit le nombre de participants au moment du déroulement de l'action de formation.

Le tarif proposé ne comprend pas :

- Le repas du midi du formateur et des participants,
- La mise à disposition de la salle de formation qui devra être équipée d'un écran, d'un vidéo-projecteur, d'un paper-board, tables et chaises en nombre suffisant.



## Formations Techniques

### Module T 01 : Les Chaudières Gaz Atmosphériques (Maintenance et dépannage)

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation.

#### Objectif

Acquérir les compétences techniques nécessaires à la maintenance annuelle obligatoire et au dépannage des chaudières gaz atmosphériques.

#### Personnes concernées

Techniciens de maintenance, de bureaux d'études, de Maître d'Ouvrage.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le métier du chauffage, en SAV ou en installation.

#### Programme théorique

Description du principe de la combustion

Principes de fonctionnement de différentes chaudières atmosphériques

Principaux sous ensembles

Régulation et sécurité

Description de la maintenance suivant l'arrêté du 15 septembre 2009 modifié par l'Arrêté du 24 juillet 2020

#### Programme pratique sur plusieurs types de chaudières au banc d'essai

Démontage et remontage

Mesures, réglages

Analyse logique de fonctionnement

Méthodologie recherche de pannes

Synthèse

Remise d'un document technique par participant

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran

Pratique et mesures sur banc d'essai

Echange d'expériences

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Ce module de formation permettra aux techniciens peu expérimentés ou aux installateurs d'être en mesure de réaliser les opérations de maintenance et de dépannage sur les chaudières gaz atmosphériques qu'elle qu'en soit la marque !**

**La pratique est réalisée sur deux à trois modèles de chaudières atmosphériques parmi nos partenaires.**



## Formations Techniques

### Module T 02 : Les Chaudières Gaz à condensation THPE (Maintenance et dépannage)

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir les compétences techniques nécessaires à la maintenance annuelle obligatoire, au dépannage des chaudières gaz à condensation THPE et au réglage par analyse de combustion.

#### Personnes concernées

Techniciens de maintenance, de bureaux d'études, de Maître d'Ouvrage.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le métier du chauffage en SAV ou en installation

#### Programme théorique

Description du principe de la combustion et de la condensation  
Principes de fonctionnement de différentes chaudières condensation  
Principaux sous ensembles  
Régulation et sécurité  
Description de la maintenance suivant l'arrêté du 15 septembre 2009 modifié par l'Arrêté du 24 juillet 2020

#### Programme pratique sur plusieurs types de chaudières au banc d'essai

Démontage et remontage  
Mesures, réglages et analyse de combustion  
Analyse logique de fonctionnement  
Méthodologie recherche de pannes  
Synthèse  
Remise d'un document technique par participant sur clé USB

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran  
Pratique et mesures sur banc d'essai y compris analyse de combustion  
Echange d'expériences

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Ce module de formation permettra aux techniciens d'être en mesure de réaliser les opérations de maintenance et de dépannage sur les chaudières gaz à condensation THPE qu'elle qu'en soit la marque !**

**La pratique est réalisée sur deux à trois modèles de chaudières condensation parmi nos partenaires.**

**Le plus de la formation:** Comprendre que le bon dimensionnement des émetteurs de chaleur permet un rendement de chaudière à condensation des plus élevé et son fonctionnement optimal.  
Réglage de la combustion avec utilisation d'un analyseur de combustion.



## Formations Techniques

### Module T 03 : VMC / VMC GAZ

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir les compétences, maîtriser les différentes techniques de ventilation dans l'habitat collectif et individuel et être en mesure de réaliser l'entretien annuel des installations de VMC – VMC Gaz ainsi que la visite quinquennale des installations de VMC Gaz.

#### Personnes concernées

Techniciens de maintenance, de bureaux d'études, de Maître d'Ouvrage.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le métier du chauffage en SAV ou en installation

#### Programme

Introduction à la ventilation (historique et textes réglementaires)

#### **Les différents systèmes de VMC (ventilation mécanique contrôlée)**

- 1- Simple flux (auto-réglable, hygro-réglable)
  - 2- Double flux
  - 3- La VMC Gaz Notions d'unités de mesures (pression, dépression, débits)
- Les différentes bouches d'extraction et leur mode de fonctionnement  
Notions de dimensionnement des installations de VMC et exercice de dimensionnement  
Les sécurités individuelles et collectives en VMC Gaz  
Etude pratique du système de DSC installé au banc d'essai.  
Etude pratique du caisson VMC GAZ installé en terrasse technique  
Consignes d'entretien à communiquer aux utilisateurs

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran  
Exercice de dimensionnement  
Mise en pratique sur caisson, bouches et DSC en fonctionnement sur banc d'essai et sur terrasse technique.  
Echange d'expériences et remise du module de formation sur clé USB.

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Les techniciens « chaudière gaz » doivent souvent faire face à des anomalies de fonctionnement de chaudières et doivent au delà de dépanner la chaudière, être en mesure de mettre en évidence la défektivité de l'installation de ventilation.**

**A l'issue de la formation, le technicien sera à même de proposer un devis de remise en état du système de ventilation qui aura comme avantages:**

- **D'avoir rempli son devoir de conseil auprès de son client tant en termes de sécurité que d'économies d'énergie**
- **De contribuer à économiser le renouvellement d'air du logement et de participer à faire économiser l'énergie de ses clients**
- **Améliorer la compétence technique des techniciens chaudière (plus besoin de déplacer un technicien spécialisé VMC)**
- **Développer les ventes de matériel de ventilation (bouches d'extraction, caissons de ventilation...)**
- **De diversifier les activités de maintenance de l'entreprise sur une activité indissociable du bon fonctionnement d'une chaudière à gaz.**

## Formations Techniques



### Module T 04 : Les Bases du chauffage en SAV

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir les compétences et les bases techniques nécessaires des installations de chauffage et de production d'eau chaude permettant d'améliorer la pertinence technique de l'entretien téléphonique avec la clientèle.

Ce module est aussi particulièrement adapté aux techniciens débutants.

#### Personnes concernées

Tout personnel administratif ou technique en contact avec la clientèle, Bailleur, Gardien...

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le métier du chauffage en SAV ou en installation

#### Programme

Introduction au chauffage central

Les différents types d'installations de chauffage

Les différents organes intégrés à une chaudière gaz

Le remplissage des installations de chauffage

La purge des radiateurs à eau chaude

Notion d'embouage

Crédit d'impôt et Éco prêt

La régulation des installations de chauffage (Thermostat simple, programmable et régulation)

Les différents types de production d'eau chaude sanitaire et organes associés (régulateur de pression d'eau...)

Le tartre

Les énergies renouvelables

Les consignes de sécurité à communiquer à la clientèle en cas d'odeur de gaz ou d'intoxication au monoxyde de carbone

Consignes d'entretien à communiquer aux utilisateurs

Le pré-diagnostic technique téléphonique

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran

Mise en pratique sur chaudières en fonctionnement sur banc d'essai et sur réseau chauffage.

Echange d'expériences et remise du module de formation sur clé USB.

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Cette action de formation permet au personnel administratif ou technique de mieux connaître l'environnement du métier afin de mieux renseigner les clients par téléphone et de résoudre certains dépannages (remise en eau du chauffage par exemple) évitant ainsi le déplacement d'un technicien.**



## Formations Techniques

### Module T 05 : Maintenance des Pompes à Chaleur (PAC)

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir et perfectionner ses connaissances en systèmes thermodynamiques et pompes à chaleur afin d'être en mesure de réaliser la visite d'entretien.

#### Personnes concernées

Responsable technique, technicien SAV, technicien bureau d'études.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le chauffage individuel ou le SAV chauffage.

#### Programme

##### Partie théorique

Définition, description et principe de fonctionnement d'un système thermodynamique,  
Les différents fluides frigorigènes utilisés dans les systèmes thermodynamiques,  
Présentation du matériel permettant de manipuler les fluides frigorigènes (les participants ne seront pas en mesure de manipuler les fluides frigorigènes étant donné qu'une formation complémentaire et une attestation d'aptitude est nécessaire pour permettre à un technicien d'intervenir sur ces types de fluides),  
Les différents types de pompe à chaleur (Air/Air – Air/Eau – Eau/Eau)  
Notions de dimensionnement des émetteurs de chaleur pour les pompes à chaleur Air / Eau ou Eau / Eau glycolée,  
Contrôle de la qualité de l'eau de chauffage pour les pompes à chaleur Air / Eau ou Eau / Eau glycolé et préconisation de désembouage éventuel,  
Les différents types de ballons d'ECS thermodynamiques,  
Les obligations d'entretien des pompes à chaleur,  
Présentation des contrats de maintenance type SYNASAV :  
    Pompes à chaleur Air/Air,  
    Pompes à chaleur Air/Eau ou Eau/Eau glycolé,  
Check List simplifier des contrôles essentiels à réaliser lors de la visite d'entretien d'une pompe à chaleur.

##### Partie pratique

Mise en fonctionnement d'une pompe à chaleur Air/Air,  
Réalisation de la visite d'entretien à réaliser suivant contrat de maintenance,  
Les pannes majeures pouvant survenir sur les pompes à chaleur,  
Questions / réponses.

#### Méthode pédagogique

- Cours et projection sur écran, échanges pratiques et d'expériences, fournitures des supports de formation sur clé USB.
- Partie pratique réalisée sur 2 pompes à chaleur différentes Air / Air en fonctionnement en salle de formation.

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Cette action de formation permet au technicien chauffage d'être en mesure de réaliser la maintenance annuelle des pompes à chaleur.**

**Il s'agit d'un module particulièrement adapté aux techniciens chauffage n'ayant aucune compétence en système thermodynamique.**

### Module T 06 : Fumisterie et ramonage des conduits de fumées.

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir et perfectionner ses connaissances techniques relatives à la conformité, au dimensionnement et à l'entretien des conduits d'évacuation des gaz brûlés.

#### Personnes concernées

Responsable technique, technicien SAV, technicien bureau d'études.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le chauffage ou le S.A.V chauffage.

#### Programme

Les différents textes relatifs applicables à l'évacuation des gaz brûlés (Gaz-Fioul-Bois) – P < 70kW / P > 70kW,

Les obligations d'entretien et de ramonage obligatoires suivant le règlement sanitaire départemental (Article 31),

La classification des appareils gaz individuels (B11BS-B23p-C13-C33-C43(3CEp)-C53-C93),

Les textes applicables à la réglementation gaz et conduits de fumées :

- Arrêté du 23/02/2018 et guide CNPG EVAPDC,
- NF DTU 61.1,
- NF DTU 24.1.

Les différents types de conduit d'évacuation des fumées à tirage naturel :

- Conduits individuels,
- Conduits collectifs (SHUNT / ALSACE),
- Règles de dimensionnement des conduits de fumées à tirage naturel suivant l'ATG.B.84.

Les différents types de conduit d'évacuation des fumées à flux forcé :

- Configurations individuelles C1-C3-C5-C9,
- Configurations collectives C43-C43p,
- Les règles de dimensionnement à respecter pour les conduits d'évacuation des fumées à flux forcé et suivant le guide CNPG EVAPDC,
- Protocole de contrôle et de mise en service des conduits 3CEp.

Dangers et nuisances liés aux conduits d'évacuation des gaz brûlés (Risques liés au monoxyde de carbone),

Le ramonage des conduits de fumées (procédure de réalisation d'un ramonage, mesures techniques à réaliser (CO ambiant, contrôle de la dépression) et interprétation des résultats),

Questions / Réponses,

Conclusion de la journée de formation.

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran, échanges pratiques et d'expériences, fourniture des supports de formation sur clé USB.

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Ce module de formation permet aux techniciens ou installateurs de réaliser les opérations de ramonage sur conduits gaz selon les règles de l'art.**

**Une partie de la formation traite des non-conformités relatives aux conduits de fumée gaz et du bon dimensionnement des conduits de fumée gaz.**

**A la suite de cette formation, le technicien qui réalise l'entretien d'une chaudière gaz pourra proposer la réalisation du ramonage du conduit de fumée gaz, qui rappelons-le est obligatoire une fois par an !**



## Formations Techniques

### Module T 07 : La visite d'entretien annuelle d'une chaudière à gaz murale

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir les compétences et les bases techniques et réglementaires des installations de chauffage et de la chaudière murale gaz afin de réaliser au mieux la visite d'entretien annuelle d'une chaudière conformément à la réglementation en vigueur.

#### Personnes concernée

Responsable technique, technicien SAV, technicien bureau d'études.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le chauffage ou le S.A.V chauffage.

#### Programme

Introduction au chauffage central

Les différents types d'installations de chauffage

Les différents organes intégrés à une chaudière gaz

**Les différentes opérations obligatoires à réaliser : Arrêté du 15 septembre 2009 et Norme NF X50-010.**

Le corps de chauffe Les éléments intégrés

Les conduits d'évacuation

Les éléments de sécurité

Le brûleur Le réglage de la combustion

Consignes de sécurité

Mesure du taux de CO ambiant et valeurs limites

Évaluation du rendement de l'appareil et des émissions des polluants "NO<sub>x</sub>".

Conseils et recommandations à communiquer aux utilisateurs

L'attestation d'entretien et son contenu

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran

Mise en pratique sur appareils sur banc d'essai

Démontage et remontage de pièces.

Échanges d'expériences.

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Ce module de formation permet aux jeunes techniciens d'acquérir les opérations à réaliser lors d'une visite d'entretien d'une chaudière à gaz ainsi que les mesures techniques à réaliser suivant l'arrêté du 15 septembre 2009.**

**Ce module est également adapté aux installateurs souhaitant réaliser l'entretien des chaudières à gaz individuelles.**



## Formations Techniques

### Module T 08 : Régulation des installations de chauffage

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir les compétences en termes de conseil et de réglage des régulations de chauffage de l'habitat et des petites chaufferies.

#### Personnes concernées

Responsable technique, technicien SAV, technicien bureau d'études.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le chauffage ou le S.A.V chauffage.

#### Programme

Principe de la régulation et boucles de régulation

Les différents modes de régulation

Choix du mode de régulation et paramétrages des régulateurs

Organes de réglages et vannes de régulation motorisées

Capteurs et détecteurs, sondes de températures de pression d'ensoleillement et de vent

Emplacement des sondes

Applications en chauffage individuel et petit collectif

Réguler également la production d'ECS

Évaluation du stage et questions diverses

Remise d'un fascicule de formation sur clé USB.

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran

Manipulation sur banc d'essai

Echanges d'expériences

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.



## Formations Techniques

### Module T 09 : Les bases de l'électricité dans le SAV chauffage

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir et maîtriser les bases essentielles en techniques électriques dans le métier du SAV chauffage et VMC.

#### Personnes concernées

Responsable technique, technicien SAV, technicien bureau d'études.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le chauffage ou le S.A.V chauffage.

#### Programme

Les notions fondamentales en électricité (tension, puissance, résistances, intensité)  
Liaisons entre les notions fondamentales d'électricité et le matériel de chauffage climatisation et ventilation dans le SAV  
Prise en main d'un multimètre de mesure, méthode d'utilisation et exercices  
Détection de pannes électriques extérieures liées à l'appareil concerné  
Exercices pratiques sur banc d'essai (utilisation des appareils de mesurage électrique)  
Remise d'un fascicule de formation sur clé USB.

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran  
Manipulation sur banc d'essai et exercices  
Echanges d'expériences

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Ce module de formation permet aux techniciens SAV d'améliorer leur compétence en électricité souvent à l'origine d'une panne (alimentation de l'appareil, vérification des CTN et autres organes internes à l'appareil).**

**Cette formation permet aux techniciens un dépannage plus rapide et plus efficace car même en l'absence de pièce de rechange, un diagnostic précis peut être établi.**

**De plus, la technologie des nouvelles chaudières étant de plus en plus liée à l'électricité oblige les techniciens SAV à mieux maîtriser cette énergie.**

**Ce module aborde l'électricité en relation avec une chaudière gaz mais aussi avec un caisson de VMC/VMC Gaz sans oublier les climatiseurs, pompes à chaleur et ballons d'ECS électriques ou thermodynamiques.**



## Formations Techniques

### **Module T 10 : Maintenance des installations solaires thermiques CESI – Chauffe-eau individuel solaire**

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir, maîtriser et être capable de réaliser les opérations de maintenance annuelles sur des systèmes de production d'eau chaude solaire (CESI).

#### Personnes concernées

Responsable technique, technicien SAV, technicien bureau d'études.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le chauffage ou le S.A.V chauffage.

#### Programme

Rappel sur les différents systèmes de production d'eau chaude solaire

Les différents types de capteurs solaires thermiques

Vérification d'une installation de production d'eau chaude solaire thermique

La procédure des opérations de maintenance à réaliser (contrôle du fluide caloporteur, des organes de sécurité et de fonctionnement...).

Rappel concernant les risques de travaux en hauteur.

Check-list des opérations de maintenance à réaliser.

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran

Manipulation sur système solaire thermique en fonctionnement

Echanges d'expériences et fourniture du module de formation sur clé USB.

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Ce module de formation permettra aux techniciens SAV d'être en mesure de réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de production d'eau chaude solaire afin de diversifier les activités de l'entreprise.**

**Cette action de formation comprend une partie pratique sur un système de production d'eau chaude solaire couplé à une chaudière gaz à condensation.**



## Formations Techniques

### Module T 11 : Réglementation des installations intérieures de gaz en logement individuel et collectif

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir et perfectionner ses connaissances en réglementation des installations intérieures de gaz suivant le nouvel arrêté du 23 février 2018.

#### Personnes concernées

Techniciens de maintenance, de bureaux d'études, de Maître d'Ouvrage.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le chauffage et le SAV chauffage.

#### Programme

##### Logement individuel

- Introduction relative aux différents textes applicables à la réglementation des installations intérieures de gaz,
- Présentation des guides du CNPG,
- Règles d'installation d'une ligne gaz:
  - Réalisation d'une ligne gaz en logement individuel,
  - Conditions particulières d'une ligne gaz en cuivre,
  - Conditions particulières des kits PLT,
  - Conditions particulières pour la pose de polyuréthane.
- Règles d'installation d'appareils à gaz:
  - Installer une plaque, un piano de cuisson ou un four au gaz naturel,
  - Installer une chaudière au gaz naturel étanche et à condensation,
  - Installer une chaudière au gaz non étanche et à condensation (B23p).

##### Logement collectif

- Évacuation des produits de combustion:
  - Généralités VMC Gaz,
  - Maintenances annuelle et quinquennale VMC Gaz,
  - Rénover par ventouse,
  - Rénover par conduit de fumées individuel dédié EVAPDC,
  - Rénover un conduit de fumée duo (Gaz / Ventilation),
  - Rénover un conduit de type SHUNT ou Alsace,
  - Rénover une Alvéole Technique Gaz.

Autocontrôler une installation intérieure de gaz suivant fiche PG.

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran (schémas techniques et illustrations)

Exercices pratiques

Echange d'expériences et fourniture du module de formation sur clé USB.

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

**Ce module de formation permet aux techniciens SAV de revoir les principales conformités gaz pour le logement individuel et d'approfondir ses connaissances. Il est important que les techniciens SAV se forment régulièrement afin de conserver leurs acquis, les améliorer mais aussi de mettre à jour leur connaissance face à l'évolution permanente des réglementations.**



## Formations Techniques

### Module T 12 : La relation client

#### Durée

Une journée de 7 heures en centre de formation

#### Objectif

Acquérir les gestes et les attitudes permettant la mise en confiance du client en intervention.

#### Personnes concernées

Techniciens de maintenance, de bureaux d'études, de Maître d'Ouvrage.

#### Pré-requis

6 mois d'expérience professionnelle dans le chauffage et le SAV chauffage.

#### Programme

Présentation des stagiaires

Les différents types de clients

Gérer son attitude suivant le type d'intervention à réaliser

Comment gérer une situation conflictuelle

Soigner sa présentation et son outillage

Utilisation d'un langage clair et précis pour une bonne communication avec la clientèle

Rédiger un rapport d'intervention

Savoir conclure son intervention pour fidéliser la clientèle.

#### Méthode pédagogique

Cours et projection sur écran

Exercices pratiques sous forme de jeux de rôle

Echanges d'expériences et remise d'un document de synthèse de la formation sur clé USB.

#### Mode de validation des acquis

Certificat de réalisation et validation des acquis par questionnaire d'évaluation de fin de formation.

## Demande d'inscription

### Renseignements concernant l'entreprise

Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_ Nom du responsable: \_\_\_\_\_

Nombre de salariés (hors apprentis): \_\_\_\_\_

Adresse:  
Code postal et ville: \_\_\_\_\_

Tel: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_ Mail: \_\_\_\_\_

N° Siret: \_\_\_\_\_ Code APE: \_\_\_\_\_  
N° TVA intracommunautaire: FR \_\_\_\_\_

### Adresse de facturation (si différente des renseignements sur l'entreprise)

Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_ Nom du responsable: \_\_\_\_\_

Nombre de salariés (hors apprentis): \_\_\_\_\_

Adresse:  
Code postal et ville: \_\_\_\_\_

Tel: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_ Mail: \_\_\_\_\_

### Renseignements concernant l'organisme collecteur

Connaissez-vous l'organisme collecteur prenant en charge la formation ? OUI / NON (rayer la mention inutile)

Si oui, merci de nous indiquer:

Nom de l'organisme: \_\_\_\_\_ Nom du contact: \_\_\_\_\_

Adresse:  
Code postal et ville: \_\_\_\_\_

Tel: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_ Mail: \_\_\_\_\_

Code formation	Date souhaitée	Les participants	
		Nom	Prénom

Pour vous inscrire, nous vous remercions de nous retourner cette fiche d'inscription:

Par Fax: 01.49.76.99.64

Par Mail: [sandrine.saludas@face-energie.com](mailto:sandrine.saludas@face-energie.com)

A réception nous vous ferons parvenir les conventions pour confirmation de votre inscription. 21



Pour toute demande d'inscription aux formations du catalogue, nous vous prions de bien vouloir nous retourner la fiche d'inscription:

Par mail : [sandrine.saludas@face-energie.com](mailto:sandrine.saludas@face-energie.com)

Par courrier à l'adresse suivante :

FACE énergie  
9 avenue Joyeuse  
94340 Joinville le Pont

Pour toute demande de formation intra entreprise hors Ile-de-France n'hésitez pas à nous contacter !

Notre téléphone: 01.49.76.92.32

Afin de mieux nous connaître : visitez notre site  
[www.faceenergie.fr](http://www.faceenergie.fr)



# Nos conditions générales de vente

## Article 1 : Application et opposabilité des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente sont remises ou adressées à chaque client. Le fait de passer commande implique une adhésion totale et sans réserve à ces dernières. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la société FACE ÉNERGIE, prévaloir contre ces conditions générales de vente.

## Article 2 : Engagements par la commande

Toutes les offres de la société FACE ÉNERGIE sont établies par écrit, elle ne sera en aucun cas engagée par une offre verbale. Sauf dérogation dûment acceptée, le délai de validité des offres est limité à trente jours à compter de la date de leur envoi. Passé ce délai, la commande peut être refusée ou les conditions d'exécution modifiées. Le lien contractuel ne sera effectif qu'après signature de la commande par les deux parties. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord écrit de la société FACE ÉNERGIE.

## Article 3 : Modifications de la Commande

Au cours de l'exécution de la commande, toute demande de modification adressée par le client est susceptible d'être soumise à un supplément de prix. Cette demande ne sera prise en considération qu'après la signature par les parties d'un avenant à la commande, à l'exclusion de tout autre document.

## Article 4 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont définis sur le bon de commande. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu ni à intérêts ni à retenue et/ou annulation des commandes en cours. Toutefois si deux mois après une mise en demeure restée infructueuse, les prestations prévues à la commande, n'ont pu être fournies, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure (cf. dispositions légales), la vente pourra être résolue à la demande de l'une ou de l'autre des parties. Le client pourra alors obtenir restitution de son acompte à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages et intérêts.

La société FACE ÉNERGIE tiendra le client informé en cas d'événements ci-dessus énumérés, et les délais prévus seront prolongés de plein droit de la durée de ces événements.

Le respect par la société FACE ÉNERGIE de l'exécution de la commande ne peut intervenir que si le client est lui-même à jour de ses obligations, notamment en matière de paiement.

## Article 5 : Livraison

Les modalités de livraison sont définies sur le bon de commande.

La livraison est réputée effectuée dès mise à disposition du produit. Il appartient au destinataire d'effectuer les vérifications immédiatement et de faire toutes réclamations qui apparaîtraient justifiées. Si les produits livrés ne sont pas conformes aux spécifications indiquées dans la commande, le client doit, sous peine de déchéance, formuler ses réclamations auprès de la société FACE ÉNERGIE dans les sept jours de la livraison par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les risques sur les marchandises sont transférés au client dès la livraison.

## Article 6 : Clause de réserve de propriété

La société FACE ÉNERGIE se réserve expressément la propriété des produits livrés jusqu'au paiement intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires. À cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de ladite disposition, la remise de traite, chèque ou tout autre titre créant une obligation de payer. Le paiement ne pourra être considéré effectué que lors de l'encaissement effectif du prix.

## Article 7 : Prix – Paiement – Pénalités

Les prix sont établis hors taxe et leurs montants sont précisés sur le bon de commande.

Sauf stipulation contraire, les prix sont payables, par chèque bancaire ou virement, comme suit :

Acompte à la commande, trente pour cent du montant total défini sur le bon de commande

Le solde, soit soixante-dix pour cent, est payable dès réception de la facture

Le paiement s'entend comptant à réception de la facture, sauf accord particulier notifié par écrit et signé par les deux parties. Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance du 01.12.1986 modifiée par la loi n°92-1442 du 31.12.1992, il est précisé que le dépassement de la date limite de règlement entraîne une pénalité dont le montant est équivalent à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'application des présentes conditions de vente. Les pénalités de retard pourront être réclamées après envoi d'une mise en demeure.

En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord préalable écrit de la société FACE ÉNERGIE.

## Article 8 : Obligations du client

Le client s'engage à fournir en temps utile à la société FACE ÉNERGIE, qui pourra les utiliser en toute confiance, tous documents, logos, données informatiques, et informations nécessaires pour l'exécution de la commande. En aucun cas la société FACE ÉNERGIE ne pourra être tenue responsable de toute erreur de conception et / ou réalisation qui serait liée aux documents ou informations qui lui auront été fournis par le client. Toute intervention personnelle du client sur le site en ligne est sous sa responsabilité unique

## Article 9 : Confidentialités – Propriété

L'ensemble des contenus, études, données informatiques, scripts, documents et autres informations de toutes sortes, réalisés par la société FACE ÉNERGIE, remis ou envoyés au client, sont la propriété de celle-ci. Ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit. Tous droits de reproduction ou de représentation de ceux-ci sont réservés pour tous les pays.

Les logos et les marques appartenant aux sociétés ou tiers sont la propriété respective de leurs auteurs.

## Article 10 : Résolutions

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, l'autre partie sera en droit de demander de plein droit la résolution de la commande sans préjudice de tous dommages et intérêts. La résolution prendra effet trente jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

## Article 11 : Règlements des litiges

En cas de litige relatif à la conclusion et / ou à l'exécution de toute commande, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défenseurs, celui-ci sera soumis, à défaut d'accord amiable entre les parties, à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce dans le ressort duquel se trouve le siège social de la société FACE ÉNERGIE.